

N°268

Novembre - Décembre 2012

Bulletin bimestriel des Naturalistes de la Haute-Lesse

Les Barbovillons

Sommaire

Calendrier des prochaines activités	2
Compte rendu des activités	
A la découverte de la Fagne de Malchamps et de la forêt de Spa	4
Évaluation de l'évolution des paysages du plateau ardennais le long des ruisseaux de Mussy et du Wézerin (Transinne)	6
Prospection mycologique	9
Balade familiale sur le tienne de Chassepierre (Wellin)	10
La Réserve Naturelle Domaniale du Pré des Forges et la vallée de Marsolle	12
Chronique de l'Environnement	14
Informations	15











Calendrier des activités

Date	Sujet	Rendez-vous	Organisateur*
Dimanche 28 octobre	Promenade familiale du dimanche après-midi. Exploration des tiennes d'Eprave (Thier de Maulin, Bois de Wérimont, Au-dessus de Gemeroie), avec des vues insolites sur la vallée de la Lomme.	14h00 Église d'Eprave	Heure d'hiver ! = Daniel Tyteca
Dimanche 4 novembre	Mycologie tardive : Influence du peuplement en résineux sur le développement des champignons.	9h30 Parking sortie 22 de l'E411 (direction Rochefort-Ciergnon)	☸ Marc Paquay
Samedi 10 novembre	Matinée d'observation des oiseaux	8h00 Église de Honnay	Marc Paquay
Samedi 24 novembre	Compte rendu de la session naturaliste en Haute Maurienne	20h00 Maison des associations de Wellin, route de Beuraing, 169, 2e étage (anciennes écoles)	🏠 Daniel Tyteca
Judi 6 décembre	Commission de l'environnement. Bienvenue à tous !	20h00 Nouveau local de Chanly	🏠 Louis Deltombe et Philippe Corbeel
Dimanche 16 décembre	Promenade familiale du dimanche après-midi. L'influence de la cynégétique et de la sylviculture sur les sous-étages et évolution du sous-bois selon les peuplements arbustifs.	14h00 Sur le pont de la Lesse à Chanly	= Geogy De Heyn et Philippe Corbeel
Vendredi 21 décembre	Conférence L'Ermitage d'Edmond d'Hoffschmidt à Auffe (Rochefort) L'approche archéologique des vestiges (en cours de fouilles) : bilan des premières découvertes.	20h00 Maison des associations de Wellin, route de Beuraing, 169, 2e étage (anciennes écoles)	🏠 Bruno Marée
Samedi 5 janvier	La Lomme en hiver, le Rocher de Marie Gobaille et les bois alentours. Parcours de +/- 10 km.	9h30 Devant la gare de Poix-Saint-Hubert	* Marie Lecomte
Samedi 12 janvier	17h30: Assemblée générale 19h30 : apéritif suivi du souper annuel	Restaurant « La Gourmandise » à Rochefort	🏠 Daniel Tyteca
Dimanche 27 janvier	Gestion du Gros Tienne de Lavaux-Ste-Anne. Apportez gants, coupe-branche et tout ce qui vous tombe sous la main pour l'entretien de cette prestigieuse pelouse calcicole, sans oublier votre huile de bras et votre enthousiasme communicatif ! Si d'aventure nous devions être contrariés par des conditions atmosphériques défavorables, cette activité sera reportée au 10 février.	9h30 Sur le site, le long de la petite route qui va de Lavaux-Ste-Anne à Ave-et-Auffe	🔧 Daniel Tyteca
2 ou 3 février	Sortie géologique dans la vallée de l'Orneau	Précisions suivront	Jean Leurquin et Jean-Louis Giot
Dimanche 10 février	Gestion du Gros Tienne de Lavaux-Ste-Anne, si l'activité n'a pas eu lieu le 27 janvier.	9h30 voir 12 janvier	🔧 Daniel Tyteca

Prochaine réunion du Comité le 14 décembre 2012 - Les coordonnées des membres du Comité figurent en dernière page.

Calendrier des activités

Légende

 Avertir le guide de la participation	 Promenade familiale	 Chantier	 Endurance requise
 Annulé en cas d'intempéries	 Activité nocturne	 Activité en salle	 Horaire inhabituel
 Activité spécialisée Réservée aux membres de l'association en ordre de cotisation			 Attention changement !

Samedi 12 janvier

à La Gourmandise

à Rochefort (en face du centre culturel, entre la poste et la police)

17h30 : Assemblée générale des Naturalistes de la Haute-Lesse

19h30 : Souper des Naturalistes de la Haute-Lesse

Menu

Apéritif (kir) servi avec trio de Zakouskis

Petite Frisée aux Lardons

Émincé de volaille à la Trappiste de
Rochefort

Nougat glacé maison, coulis de fruits rouges

Boisson all-in : 1/3 vin, eau à discrétion, café

Participation au souper : **30 euros**, à verser sur le compte des Naturalistes (voir dernière page) avant le 6 janvier.

in Memoriam

Nous avons appris le décès de René Botin, le mari d'Imelda. René n'était pas un naturaliste de terrain mais s'associait volontiers à nos manifestations festives. Le premier mot qui me vient à l'esprit pour qualifier sa présence lors de nos repas annuels est "boute-en-train". René était vraiment celui qui, autour d'une table bien garnie et d'un verre vite entamé, apportait de la joie et de la bonne humeur en mettant tout le monde en mouvement et en gaieté. Originaire de Laloux, il ne s'est jamais coupé de ses racines famennoises et quittait volontiers Woluwé pour se ressourcer à Belvaux.

Dans ces difficiles moments de séparation, nous voudrions exprimer à Imelda et à toute sa famille notre amitié sincère et nos profondes condoléances.

Pour les Naturalistes de la Haute-Lesse
Jean-Claude Lebrun

Dimanche 12 août

A la découverte de la Fagne de Malchamps et de la forêt de Spa

LOUIS DELTOMBE

Ce dimanche 12 août la journée s'annonce splendide et 17 natus curieux et enthousiastes rejoignent à 10 heures le Domaine de Berinzenne sur les hauteurs de Spa.

C'est un lieu à vocation touristique toute l'année et couvrant 30 ha. Cette propriété de la Région wallonne promeut la découverte de la nature et des forêts. Le domaine comprend également – depuis 1995 – le CRIE – Centre Régional d'Initiation à l'Environnement – qui organise l'hébergement de classes vertes et de stages de vacances. Pourquoi l'appellation Bérinzenne ? En fait c'était le nom du colonel Jacques de Bérinzenne au service de Louis II Duc d'Enghien puis Prince à la mort de son père – dit le Grand Condé – (1621-1686).

Au départ de notre parking nous découvrons le Parc (dont les prairies sont tardivement fauchées) avec son Musée Nature (splendidement rénové), sa mare, puis peu avant l'arbre sacré, la ferme fortifiée. Pourquoi fortifiée ? Parce que la Vecquée toute proche était une voie de passage importante pour le commerce ... et le brigandage !

Nous nous émerveillons devant l'arbre sacré où au Moyen-âge on rendait la justice au pied de ce qui est ici un orme – orme lisse (= pédonculé) devenu stérile : 300 ans d'âge, 4 mètres de périmètre, 12 mètres de hauteur, plusieurs fois foudroyé mais toujours vivant ! Pourquoi ? Parce qu'il est totalement isolé et a de ce fait échappé à la graphiose ou thylose (causée par le champignon ascomycète *Ophiostoma ulmi* disséminé par l'action des insectes scolytes) qui a éliminé pratiquement tous les ormes de nos régions. Il est classé.

Nous passons avant d'arriver à la Tour devant des prairies à fauchage tardif*. À l'altitude de 560 m, nous escaladons la Tour (de 22,5 m de hauteur) construite en mélèze et douglas. Au sommet nous avons une vue splendide par ce beau temps, à 360°, jusqu'aux terrils de Blegny-Trembleur et Retinne sur la rive droite de la Meuse – vers le nord-ouest.

Enfin nous attaquons la Fagne de Malchamps et ses caillebotis : 1 420 ha dont nous ne pourrions parcourir qu'une petite partie. Les 3/4 des caillebotis – seuls passages autorisés – sont en réparation depuis des semaines.

Les exclamations d'admiration fusent régulièrement devant les découvertes des andromède, bruyère quaternée, canneberge, rossolis à feuilles rondes, dryoptéris à crêtes et narthécie des marais.

* Une bonne prairie de 1 m² contient 1 kg de champignons et d'algues, 1 kg de bactéries, 250 gr de vers de terre, 1/2 kg de microfaune

Les reporters photographes s'en donnent à cœur joie !



L'orme sacré (photo Georgy De Heyn)

Ce premier circuit se termine par le retour à la Tour pour le pique-nique pendant lequel notre guide Micheline, aimable et compétente, nous donne un bref cours de sophrologie. Réhydratés et recolorisés nous nous engageons alors dans la magnifique forêt de Spa : 407 ha - 217 ha de feuillus à prédominance de hêtres, et 190 de conifères (pin sylvestre dominant) gérée d'un point de vue surtout économique.

A noter que la forêt du haut-plateau comprend 24 000 ha, et encercle les 4 000 de fagnes mises sous réserve intégrale ! C'est le plus grand massif domanial du pays au

contraire du reste de la forêt belge.

Nous serpentons dans cette immense cathédrale de feuillus magnifiée par le jeu d'un soleil généreux, et descendons le ru de Spa (+/- 1 km 500). Nous constatons à un endroit, fait assez rare, une vallée asymétrique : à gauche le flanc est abrupt, à droite il est largement évasé. Nous arrivons au Chemin de Mambaye, près d'un Centre de vacances du même nom.

Nous entamons alors notre fin de parcours par la remontée du ru de Barissart. Nous nous arrêtons un moment à la Fontaine ou Pouhon de Barissart (voir plus loin) et plus loin au niveau des restes de haut fourneau (scories)* et d'une glacière.

Nous continuons cette promenade dite de Meyerbeer, du nom d'un compositeur allemand (Berlin 1791 – Paris 1864) qui adorait Spa et la fréquenta assidûment de 1829 à 1860. En 1860 la ville voulait lui élever une statue qui ne fut érigée qu'après sa mort !

Au terme d'une remontée assez rude et fatigante, nous découvrons le Pouhon ou source de la Géronstère. Découverte en 1554 et restaurée par un certain Van Burgdorff qui s'y soignait car il souffrait de la vésicule biliaire. Sans en souffrir, nous goûtâmes à cette eau ferrugineuse très légèrement gazeuse.

Nous clôturons par une très bienvenue boisson rafraîchissante.

En remerciement à nos très aimables guides Micheline et José Pourveur, au nom des naturalistes, je leur ai remis 4 exemplaires des Barbouillons 2012 et plus tard un Atlas des oiseaux de Wallonie. Je tiens à dire que l'essentiel de ce compte rendu est d'ailleurs dû au travail de Micheline qui nous a confié que son but était de faire aimer et respecter la nature, ce que, je crois, elle a parfaitement rempli. Encore merci !

NB : le sous-sol du haut-plateau est constitué de phyllades – quartzophyllades et des quartzites. Les divers soubresauts géologiques ont remis à jour le soubassement cambrien (542-488 Ma). Comme c'est le cas par exemple des Hautes-Fagnes, région d'ailleurs dénommée massif cambro-ordovicien de Stavelot par les géologues. En périphérie on retrouve des couches plus jeunes du Dévonien puis du Carbonifère (Eupen, Orfat, Sourbrodt).

Explication des eaux des pouhons : les eaux s'infiltrent au cœur des quartzophyllades cambriens. Elles se chargent en fer, magnésium, calcium, sodium, lithium. Le sulfure d'hydrogène (H₂S) qui s'y développe, dissout le fer, chasse l'oxygène et est à l'origine de l'odeur d'œuf pourri si

caractéristique. En plus l'acide carbonique venant des grandes profondeurs se mélange à ces eaux et leur confère la qualité d'eau minérale surtout ferrugineuse et carbo-gazeuse. Spa était le lieu de cure de beaucoup de princes régnants e.a. Pierre le Grand, tsar de Russie.

L'étude du pollen a montré que le début de la formation de la tourbe remonte à l'aube du réchauffement post-glaciaire il y a 10 000 ans.

Cet article s'est inspiré du « Guide du plateau des Hautes-Fagnes », Ed. L'Octogone, 1993.

RELEVÉ DE QUELQUES ESPÈCES

MARIE LECOMTE ET GEORGY DE HEYN

Oiseaux

- Bondrée apivore
- Casse-noix moucheté
- Faucon crécerelle
- Grand corbeau

Papillons

- Petite tortue

Libellules

- Sympétrum noir (*S. danae*)

Champignons

- *Boletus calopus*
- *Daedalea quercina*
- *Russula integra* (toujours sous épicéa)
- *Suillus grevillei* (sous mélèze)

Botanique

- Airelle (*Vaccinium vitis-idaea*)
- Andromède (*Andromeda polifolia*)
- Bruyère quaternée (*Erica tetralix*)
- Callune (*Calluna vulgaris*)
- Canneberge (*Vaccinium oxycoccos*)
- Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*)
- Dryoptéris à crêtes (*Dryopteris cristata*)
- Myrtille (*Vaccinium myrtillus*)
- Myrtille de loup (*Vaccinium uliginosum*)
- Narthécie des marais (*Narthecium ossifragum*)
- Rhynchospora blanc (*Rhynchospora alba*)
- Fougères: *Dryopteris cristata*
- Cypéracées: *Rhynchospora alba*

* 2 250 tonnes de bois vert font 750 tonnes de charbon de bois qui produisent 150 tonnes de fer

Dimanche 26 août

Évaluation de l'évolution des paysages du plateau ardennais le long des ruisseaux de Mussy et du Wézerin (Transinne)

JEAN-CLAUDE LEBRUN

L'implantation à Papine (Transinne) d'une entreprise importante de culture de sapins de Noël suscite quelques controverses au sein de la population locale et des Natus. Si le projet d'élevage porcin a été abandonné au profit de cette culture intensive, on peut dire que beaucoup de questions se posent quant à la dégradation des terres agricoles, la transformation des paysages, la protection des eaux de surface et la perte évidente de biodiversité.

Au cours de cette journée qui s'annonçait pluvieuse, les participants ont entrepris une grande boucle sur le flanc sud et sud-est de ce village implanté dans une large cuvette orientée vers l'ouest. Au fur et à mesure de nos pérégrinations, nous avons partagé nos réflexions sur l'impact paysager de cette culture spécifique au plateau ardennais.

LES PAYSAGES D'ANTAN

Si le défrichement de ce territoire remonte à l'époque des Celtes puis des Romains, on peut considérer que sous les Carolingiens, Transinne et les villages voisins de Libin, Villance et Redu occupent une large clairière. Les différents manses (exploitations agricoles) sont dispersés sur tout le domaine et la forêt recule régulièrement vers le finage du territoire. Au Moyen Âge, de grandes landes accueillent les troupeaux de moutons (Encadré 1) et s'étendaient sur une très grande partie du ban de Villance et seuls des pâtsarts séparaient les villages ; les hautes futaies étant conservées sur le piedmont et à bonne distance des bourgades. Cette situation s'est stabilisée lorsque les maîtres de forges ont abandonné progressivement leur exploitation.

Ce n'est qu'après le vote d'une loi sur la mise en valeur des incultes (1857) que les paysages ardennais vont se modifier considérablement. Des programmes de plantations – surtout d'épicéas – sont mis en œuvre par les différentes communes et une première ceinture de résineux crée une transition entre la haute futaie, les prairies et les champs cultivés. Amorcée déjà avant la guerre de 1940-1945, la mécanisation de l'agriculture apporte aussi une modification essentielle des paysages ardennais. Les fonds de vallée – les anciens prés de fauche si souvent disputés – perdent de leur valeur foncière. Les plantations d'épicéas se multiplient

L'élevage des moutons périclité

À Villance (Maissin, Glaireuse) :

- en 1866 : 1703 moutons
- en 1895 : 16 moutons

À Libin (avec Smuid) :

- en 1866 : 1487 moutons
- en 1895 : 58 moutons

À Ochamps :

- en 1866 : 1380 moutons
- en 1895 : 525 moutons
- en 1929 : 15 moutons

Encadré 1

dans les plaines alluviales, déstructurant complètement les paysages séculaires.

L'ultime étape, celle que nous pouvons apprécier en ce moment, consiste à utiliser les terres cultivables pour une culture très particulière : le sapin de Noël. Est-ce un bien ?

QU'EN EST-IL À TRANSINNE ?

Lorsque Greencap a installé son entreprise à Libin, les Naturalistes ont constaté, sans s'en réjouir, que la culture du sapin de Noël était déjà bien implantée sur le plateau ardennais depuis plusieurs décennies. Cette pratique agricole particulière est encadrée par des lois européennes transcrites en décrets par les Régions et en règlements par les pouvoirs locaux. Pour chaque plantation (uniquement en zone agricole), l'exploitant est soumis à une demande d'autorisation adressée à l'administration communale... qui l'accepte en général, étant dans l'impossibilité de motiver sérieusement un refus (en dehors des terrains repris en Natura 2000) ! Les autorités interpellées ont avoué avoir négligé jusqu'à présent cette procédure.

POURQUOI DES SAPINS DE NOËL À LIBIN ?

La culture du sapin de Noël n'est pas adaptée à toutes les régions et à tous les types de climat. Elle n'est porteuse de résultats positifs que dans certaines régions et sous certaines conditions climatiques. Ainsi, le succès du sapin de Noël ardennais s'explique essentiellement par le biotope idéal des hauts plateaux ardennais. En effet, cette culture exige :

- d'abondantes précipitations toute l'année,
- un climat frais, d'une température moyenne annuelle de +/- 7°C,
- une altitude supérieure à 400 mètres où le rayonnement ultraviolet est plus intense, ce qui accroît la belle couleur verte et la fraîcheur des aiguilles,
- un sol acide : beaucoup de conifères affectionnent un sol acide pauvre en calcaire,
- un sol pauvre : la pauvreté du sol assure une croissance plus lente des sapins, tout en favorisant la formation d'un feuillage dru et la forme compacte recherchée,
- un relief en pente douce, car un sol trop escarpé

rendrait trop difficile les opérations d'entretien des parcelles.

Outre l'Ardenne, peu d'endroits en Europe offrent d'aussi bonnes conditions à la culture du sapin de Noël. C'est ainsi que la Belgique est devenue le second producteur européen derrière le Danemark.

Les espèces cultivées en « sapins de Noël » sont pour 80% *A. nordmanniana*, pour 10% *Abies fraseri* et *A. nobilis*, pour 10% les épicéas dont *Picea omorica*.

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE LA PRODUCTION DE SAPINS DE NOËL

La culture du sapin... n'est pas une activité nouvelle à Libin. En 1857, l'État belge a obligé les communes à mettre en valeur les « incultes » et à procéder à des replantations massives. C'est l'âge d'or des pépiniéristes Perpète, Gourdange et Debehogne qui ont mis à profit la forte demande et ont installé leur négoce en périphérie du village de Libin.

Greencap occupe en ce moment près de 350 ha de terrains agricoles en Ardenne (autant en Bretagne et en Écosse) dont 80 % lui appartiennent en pleine propriété, ce qui est rassurant quant à la bonne gestion des sols. On ne peut imaginer que le propriétaire de terres agricoles hypothèque lui-même le rendement de ses propres parcelles. Il se dit que celles-ci peuvent être reconverties rapidement et sans dommages en parcelles cultivables.

La société Greencap est soumise au contrôle de l'AFSCA et jouit de la certification MPS (Programme environnemental pour l'horticulture), une organisation internationale qui assure la gestion et le développement des labels de qualité pour le secteur de l'horticulture. Les qualifications MPS-A, MPS-B ou MPS-C sont attribuées aux producteurs qui, une fois toutes les quatre semaines, enregistrent leurs pratiques concernant un certain nombre d'aspects environnementaux : les produits phytosanitaires, les engrais, l'énergie, l'eau et le tri des déchets dans l'ensemble de l'entreprise.

L'application des produits phytosanitaires comme désherbants, insecticides, fongicides et fertilisants est faite avec parcimonie dans l'intérêt du producteur. Lors de la préparation des sols, la quantité de Roundup utilisée est deux fois moindre qu'en culture intensive de maïs ou lors de l'ensemencement d'une prairie artificielle (200 gr / ha). La molécule active mentionnée sur le produit est le glyphosate et des substances dites « inertes » telles que le POEA (polyethoxylated tallowamine), AMPA, ou l'isopropylamine. Sur les 9 à 10 ans nécessaires à la production d'un sapin de Noël de taille moyenne, 5 passages sont suffisants. Le reste du temps, le désherbage se pratique manuellement. Quant aux insecticides (contre

les charançons, mites...) et aux fongicides, ils ne sont appliqués que lorsque c'est nécessaire (un dixième des superficies en moyenne). Les effets des épandages sur la microfaune et sur l'avifaune n'ont pas fait l'objet d'études scientifiques systématiques et restent un facteur de risque. La chaux est le principal fertilisant auquel sont ajoutés des engrais à forte teneur en sels minéraux (Mg, P, K) et en oligo-éléments. L'azote est peu employé car un sapin de Noël ne doit pas croître trop rapidement.

Le site de Papine a été conçu pour recueillir un maximum d'eau de pluie afin de satisfaire ses propres besoins en arrosage. Une unité de lavage des pulvérisateurs et autres engins mécaniques récupère les eaux de rinçage pour empêcher toute contamination du sol.

La culture en pots (containers en plastique) est encore mal maîtrisée. Si dans le passé, de petits producteurs ont abusé de cette pratique, la société Greencap affirme vouloir remédier à cette habitude en conservant des terres exemptes de plastique et en réduisant leur utilisation. Les pots d'une contenance de 10 litres ne retiennent que peu de terre lors de l'exploitation de la parcelle : les racines ayant pris un maximum de place. Cette réflexion ne convainc pas tous les observateurs ! La perte de terre arable est aussi un réel problème. L'ensemble de la biomasse exportée et le ravinement bien connu sur les terres sarclées sont en contradiction avec les directives européennes sur le développement durable.

La transformation des paysages est une doléance souvent exprimée par les habitants de Transinne et par les touristes. La plantation de haies d'espèces indigènes pourrait offrir un compromis sans apporter une solution définitive car il est évident que « l'image » traditionnelle de l'Ardenne, terre d'élevage s'accommode mal de cette monoculture et de la perte en biodiversité.

La tendance actuelle se tourne vers une production agricole assortie d'une distribution locale des produits cultivés. Dès lors, de jeunes agriculteurs désirant s'installer ne devraient pas se heurter non seulement à des prix trop élevés pratiqués par les planteurs de sapins de Noël, mais non plus à un manque de terres agricoles. Ces jeunes agriculteurs potentiels devraient être prioritaires, il serait souhaitable que nos responsables politiques songent à légiférer en ce sens comme cela se fait déjà en France et d'autres pays.

PERSPECTIVES

Il est impératif de surveiller l'état sanitaire des rivières et de procéder à des relevés de l'indice biotique des ruisseaux concernés (principalement le ru de Mussy et le Wézérin) et de les répéter à intervalles réguliers. Les résultats seront transmis aux responsables du Contrat Rivière Haute-Lesse.

Prospection naturaliste

NOS OBSERVATIONS

Notre objectif était d'appréhender le paysage modifié par les plantations récentes de sapins de Noël. Nous avons voulu parfaire nos investigations par une mesure de l'indice biotique car le glyphosate et certains de ses métabolites secondaires (AMPA), risquent de se retrouver dans les eaux de ruissellement. Bruno et son équipe de prospecteurs nous ont livré le résultat de leurs pêches. Les résultats ainsi que les éléments recueillis lors de notre enquête pourront servir de base à un débat à programmer lors d'une réunion de l'équipe « Environnement »... en attendant que la mode des sapins « enguirlandés » face place à des comportements plus écologiques.

INDICES BIOTIQUES DE DEUX COURS D'EAU DE LIBIN :

MUSSY ET WÉZERIN

Ruisseau de Mussy – En bordure du parking d'un étang de pêche. Beaucoup de végétation aquatique, récolte assez difficile, traces de débroussaillage récent...

Très faible diversité résultant peut-être de l'homogénéité du milieu (pas de zones de courant rapide, pas de galets, éclairage assez faible...). Unité systématique la plus exigeante : un éphéméroptère du genre Baetis + chironomes, aselles, simuliés... et un dytique, des espèces peu exigeantes. Résultat : Indice biotique = 5.

Ruisseau de Mussy (3 ou 400 m en aval du point précédent) – Prairie à chevaux et zone de pique-nique – En

aval d'un affluent forestier du Mussy.

Présence d'un chabot ; ce qui est toujours un bon signe.

Au moins trois genres de trichoptères à fourreau et deux dépourvus de fourreau (US les plus exigeantes) + Ephemera, gammares, gyridés, limnées et des odonates (Aniso- et zygoptères).

Résultat : IB = 8. Est-ce l'effet du petit affluent qui dilue favorablement une éventuelle pollution en amont ou les caractéristiques du milieu plus favorables à la faune ?

Ruisseau de Wézerin – En aval du passage sous la route de Maissin (ancienne pessièrre exploitée récemment).

Au moins deux trichoptères (phryganes) à fourreau + tout un cortège d'espèces plus ou moins exigeantes : éphémères, Baetis, limnées, Ancylus, planaires, sangsues, tipules, gammares, gyrins, chironomes et quelques autres diptères non déterminés. Résultat : IB = 8. Pollution faible.

INFORMATIONS RECUEILLIES LORS D'ENTRETIENS OU APRÈS CONSULTATIONS AVEC :

- Dominique Raymackers (UPA), l'Alliance agricole belge
- Site APAQ-W (Région wallonne)
- Louis Grendl (Greencap)
- Site de l'AFSCA (service de la sécurité alimentaire en Région wallonne).



Vue panoramique de Transinne et des campagnes avoisinantes. Certaines bonnes prairies ou champs de culture ont fait place à des plantations de sapins de Noël (Carte postale – coll. Jean-Claude Lebrun).

Dimanche 9 septembre

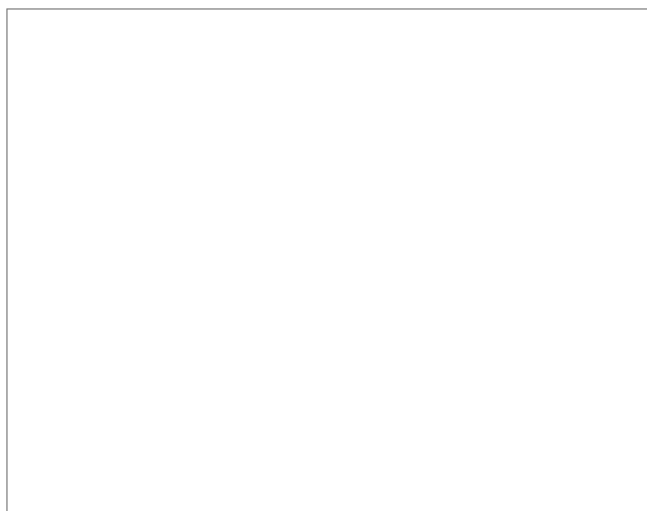
Prospection mycologique

MARC PAQUAY

La sortie, prévue pour la journée entière, n'a eut lieu que le matin tant la misère mycologique était grande en ce début de septembre, encore une fois fort sec ...

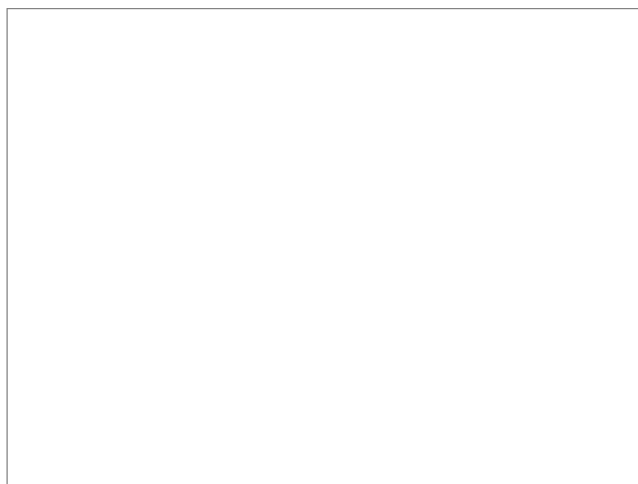
Il n'y avait quasi rien dans le bois de Fèche. Nous nous sommes rabattus sur les fonds du Ry de Behotte près de Rochefort où il y avait tout aussi peu !

Seulement une vingtaine d'espèces banales (principalement corticoles) ont été notées dont **Antrodiella hoehnelli** - trouvaille la plus intéressante - sur branche pourrissante d'aulne.



Antrodiella hoehnelli (<http://kanlaipoulorondaidan.fr/marcel.bon>)

Cette espèce n'a été trouvée que quelquefois en Famenne: elle semble rare mais sans doute aussi méconnue vu sa taille généralement petite. Nous l'avons trouvée sur bois mort d'aulne à proximité de fructifications d'*Inonotus radiatus* (la littérature signale le lien avec cet Inonotus).



Inonotus radiatus (<http://projet.aulnaies.free.fr/photos>)

Nous avons aussi observé **Gyrodon lividus**, bolet fort localisé, exclusivement lié à l'aulne.



Gyrodon lividus (<http://upload.wikimedia.org/>)

Dimanche 23 septembre

Balade familiale sur le tienne de Chassepierre (Wellin)

G. DE HEYN

Une douzaine de participants s'est déplacée et ce malgré une météo annoncée comme pluvieuse. Nous quittons la grand-place de Wellin en direction du sud pour un vaste parking forestier non loin de la ferme Margouyet.

Nous abandonnons la bande calcaire de la Formation de l'Eau Noire qui traverse Wellin pour gravir les contreforts de la basse Ardenne où se retrouvent la Formation de Chooz avec ses grès lie-de-vin et la Formation de Vireux avec ses grès quartzitiques gris verdâtre. Ces trois formations relèvent de l'Emsien, un étage géologique appartenant au Dévonien inférieur. L'essentiel de notre promenade se déroulera donc dans une séquence stratigraphique remontant à 400 millions d'années, à une altitude moyenne de 350 mètres.

Nous sommes en septembre, période de brame et de chasse à l'affût, ce qui réduit les possibilités de promenade. Philippe Corbeel commente les avis « rouges » placardés au départ de la promenade, il s'agit d'interdictions à la circulation en forêt (1 heure avant le lever du soleil et 2 heures après le lever du soleil ; 1 heure avant le coucher du soleil et 2 heures après le coucher du soleil), afin de permettre la chasse à l'affût, chasse plus sélective que la boucherie des battues. Cette interdiction porte sur 10 jours par an, au maximum du 21 au 30 septembre.

La commune de Wellin comporte 3.000 ha de forêts (dont 72 % de feuillus) qui sont une source de revenus appréciables pour la commune (exploitation du bois et location des chasses). En moyenne 30 % du budget communal sont issus de la forêt. Il s'agit d'une des dernières richesses du sud du pays, offrant l'avantage d'être non délocalisable !

Nous suivons un chemin empierré que peuvent aussi emprunter les cavaliers et nous nous dirigeons vers le majestueux point de vue de Chassepierre. La coupe à blanc d'une pessière, qui végétait sur ce coteau plein sud, a permis aux genêts de recouvrir les pentes escarpées de la vallée du Wéri, libérant ainsi un point de vue magnifique sur la vallée et ses versants couverts essentiellement de feuillus. Plusieurs levées de pierres jouxtent le chemin et témoignent des anciennes pratiques agropastorales qui étaient pratiquées sur le plateau dominant la vallée du Wéri.

Une demi-douzaine de cèdres du Liban poussent entre pins et douglas, donnant ainsi une image prémonitrice de l'Ardenne future dépendante du réchauffement climatique, si défavorable au hêtre et surtout à l'épicéa. Les landes à genêt sont devenues rares dans notre monde moderne, et nous avons oublié leur importance

économique dans la société agricole des siècles passés. Le genêt servait à amender les terres pauvres grâce à la fixation de l'azote dans le sol et ses cendres riches en potasse favorisaient la mise en culture des céréales après brûlis. Si ses rameaux servaient à la confection des balais, ils servaient aussi de litière et étaient ensuite répandus sur les champs comme engrais.

Nous remontons vers une plantation d'épicéas qui souffrent de l'ensoleillement et des vents qui les déstabilisent. Les scolytes (*Ips typographicus*) se nourrissent normalement du bois mort en accélérant leur décomposition, mais ils profitent aussi des arbres affaiblis et y pondent leurs œufs dans une galerie creusée sous l'écorce. Les larves forent des galeries perpendiculairement à la galerie de ponte et se nourrissent du bois tendre (aubier) sous l'écorce. Le réseau de galeries aux motifs caractéristiques décolle l'écorce du bois, ce qui entraîne la mort de l'arbre. Les écorces sont perforées de trous minuscules qui révèlent la sortie des jeunes adultes vers un lieu d'hivernage dans la litière. Les arbres parasités perdent 50% de leur valeur marchande car ils sont très cassants et ne peuvent plus servir qu'à la fabrication de panneaux agglomérés. Par ailleurs, ces arbres fragilisés ne résistent pas aux vents violents, leur chute provoque de nouvelles clairières et le phénomène de destruction de la forêt s'accroît.

Nous apercevons quelques pieds d'ajonc en lisière du chemin, cet arbuste épineux à la répartition atlantique à quelques rares stations en basse Ardenne. Une des explications de l'extension de sa répartition serait sa dissémination par des semis de pins dont les graines, venant de Bretagne, étaient contaminées par des semences d'ajonc.

Nous arrivons au belvédère en construction, jouxtant une boulaie ; il nous offre une vue plongeante sur les vallées de la Lesse, du Wéri, du Ri de Glan et du Couji. Nous avons un frisson rétrospectif car il y a quelque 40 ans un projet de barrage pharaonique sur la Lesse menaçait de noyer toutes ces vallées, ce qui avait à l'époque suscité une levée de boucliers de la part des naturalistes et des chasseurs unis historiquement dans un même combat pour s'opposer à ce projet destructeur. Le belvédère, dont les plans avaient été approuvés en 2006, voit enfin sa construction entamée et sa tour de 6 mètres de haut permettra de profiter du magnifique panorama.

Promenade familiale

Un peu plus loin, ayant traversé une genêtère (ou genêtraie) mêlée aux jeunes bouleaux, nous arrivons au point de vue du tienne de Wéri. Une partie de la lande sèche est clôturée afin de favoriser le développement des semis naturels.

Le flanc sud du tienne est en réserve forestière intégrale, constituée d'une chênaie aux arbres rabougris.

Nous poursuivons notre chemin et traversons une chênaie au sol couvert des élégants plumets de *Agrostis capillaris*, graminée typique des sols relativement pauvres. Le chemin est émaillé de grains de maïs, car il ne faut pas que les sangliers migrent vers d'autres zones de chasse. Les dégâts du sol ravagé par la surpopulation de ce cochon plus ou moins sauvage témoignent des pratiques douteuses des nemrods. Nous espérons que, grâce à un plan de tirs rigoureux, la réduction drastique des sangliers permettra à la forêt enfin de se régénérer et ne justifiera plus ce nourrissage qui met l'animal sauvage au même rang que le cochon domestique.

Malgré la sécheresse et la présence massive des sangliers, un exemplaire unique de Cèpe de Bordeaux (*Boletus*

edulis) pointe son chapeau brun luisant dans le sous-bois.

Un chemin bordé de canches cespiteuses (*Deschampsia cespitosa*), aux feuilles scabres et de brachypodes des bois (*Brachypodium sylvaticum*) aux feuilles velues, nous conduit aux voitures. Nous y serons avant l'heure fatidique d'interdiction de circulation en forêt et ne provoquerons pas l'ire des gardes –chasse particulièrement irritables en cette période de l'année.

Un grand merci à Philippe Corbeel pour ses passionnantes explications sur la gestion de la forêt et à Jean Leurquin qui m'a aidé à préparer cette sortie familiale.

P.S. Lors de la préparation de la balade la veille, Philippe et moi avons croisé un garde-chasse au volant de sa jeep tractant un semoir qui dévidait des grains de maïs. Dans la minute qui a suivi, sensibilisés par le bruit du moteur et attirés par la nourriture distribuée, une trentaine de sangliers sont apparus, nullement gênés par notre présence. Cette rencontre confirme l'aspect artificiel de la « chasse aux animaux sauvages » et les pratiques éloignées d'une gestion respectueuse de nos forêts par certains milieux cynégétiques.

NOTES COMPLÉMENTAIRES SUR LE GENÊT (*CYTISUS SCOPARIUS*) ET L'AJONC (*ULEX EUROPAEUS*)

Le genêt et l'ajonc sont des arbrisseaux appartenant à la famille des Fabacées (anc. Papilionacées).

Tous deux sont des espèces pionnières qui colonisent les terres pauvres et acides, mais tolèrent les sols calcaires. Elles fixent l'azote de l'air et enrichissent le sol en préparant l'implantation des espèces ligneuses. Ces deux arbrisseaux aux jolies fleurs jaunes printanières dépérissent à l'ombre des grands arbres, mais leurs graines restent potentiellement actives longtemps dans le sol et germeront lors d'une coupe rase ou d'un incendie.

Lorsqu'un insecte se pose sur les pétales inférieurs de la fleur, les étamines se détendent et projettent leur pollen sur le corps de l'insecte qui ira polliniser les autres fleurs, poursuivant ainsi sa quête de pollen. Les fruits du genêt et de l'ajonc sont des gousses déhiscentes noirâtres qui s'ouvrent en se tordant lorsqu'elles sont sèches et projettent violemment les graines.

Si les rameaux des genêts possèdent des petites feuilles trifoliolées (mais simples sur les jeunes pousses), les ajoncs possèdent des feuilles réduites à des phyllodes épineux.

Les ajoncs forment des buissons impénétrables, aussi on les utilise en haies défensives ou en clôtures pour le pacage des animaux. L'ajonc a un grand pouvoir calorifique comparable à celui du charbon. En Bretagne on le pilait et l'écrasait entre deux rouleaux de pierre pour faire éclater

ses épines avant de le donner en fourrage aux animaux.

L'ajonc est une espèce atlantique spontanée depuis l'Ecosse jusqu'au Portugal, mais introduite en Amérique, en Australie et en Nouvelle-Zélande où elle se comporte en plante invasive.

On extrait de l'ajonc une lectine qui par réaction d'agglutination permet de différencier les groupes sanguins.

Nous avons évoqué le rôle économique des genêts dans les anciennes pratiques agricoles (litières, fumure, réalisation des balais,...). Les rameaux du genêt contiennent de la spartéine, alcaloïde aux propriétés tonocardiaques, ocytociques et antivenimeuses. Ses fleurs sont riches en flavonoïdes, ce qui explique son utilisation comme diurétique en phytothérapie. Les boutons floraux peuvent être confits au vinaigre comme des câpres.

Une légende rapporte qu'en 1128 le comte d'Anjou, Geoffroy le Bel, aperçut dans une lande une licorne à tête de femme vêtue d'un manteau d'or au milieu d'un champ de genêts. Bouleversé par cette apparition, il choisit de faire de cette plante son emblème et d'en planter sur ses terres. Il portait également une branche de genêt à son casque. C'est l'origine de la dynastie princière des Plantagenet, qui allait régner sur l'Angleterre durant la période 1154-1485.

29 septembre 2012

La Réserve Naturelle Domaniale du Pré des Forges et la vallée de Marsolle

JEAN-CLAUDE LEBRUN

Invités dans le cadre de la journée du 40e anniversaire de « Jeunes et Nature », les Naturalistes avaient proposé comme activités, deux visites : l'une dans le Pré des Forges et l'autre à la découverte du haut fourneau de Marsolle. Une vingtaine de nos membres ont participé à cette manifestation qui, il faut bien l'admettre, n'avait pas attiré la grande foule malgré une importante organisation.

LE MATIN – LE PRÉ DES FORGES

Cet ancien pré de fauche a une bien longue histoire. Dénommé au XVI^e siècle, pré de Bras et pré de Freux¹, il est entré dans les possessions des seigneurs de Mirwart qui y ont installé une forge et une papeterie sur la rive droite de la Lomme. Pendant de longs siècles, le Pré des Forges a été fauché et aménagé – bief d'abissage et drains bien visibles – pour produire un maximum de foin, une denrée très appréciée pour nourrir le bétail en hiver. Cette pratique a été abandonnée voici plus de cinquante ans ; progressivement la nature a repris ses droits.

PETIT HISTORIQUE DE LA GESTION

- En 1973, le Pré des Forges est retenu par Chantal Hubert comme sujet de mémoire de licence en biologie (ULB).
- En 1977, son ancien professeur P. Duvigneaud et P. Kestemont rédigent une plaquette sur la productivité biologique en Belgique, sous le titre de « L'écosystème prairie alluviale à Mirwart – le Pré des Forges ».
- En 1984, lors de l'élaboration du Plan de secteur, le site est repris en « Zone naturelle ».
- En 1986, le Pré des Forges reçoit le statut de Réserve naturelle domaniale et est géré par la Commission de gestion des réserves naturelles présidée par Ph. Lebrun.
- En 1992, à la demande de la Commission, le GIRÉA rédige un plan de gestion très élaboré mais... les coûts des travaux de gestion sont considérés comme trop importants pour être réalisés.
- En 2006, des travaux de suivi scientifique sont proposés par le GIRÉA et les ingénieurs du DNF réalisent périodiquement quelques travaux d'ouverture du milieu et de creusement de mares. À défaut de fauche régulière, la Commission opte pour un pâturage extensif. Un enclos est installé et des vaches Highlands sont introduites dans la réserve. Suite aux observations de G. Parent qui met en évidence la présence de la vipère péliade, la gestion s'oriente vers un aménagement spécifique à cette espèce.
- En 2009, le DEMNA propose de modifier le plan de

gestion en faveur de l'herpétofaune et constate la difficulté de conserver les pelouses à nards.

- En 2010, le projet LIFE-Lomme prend le relais de la gestion et apporte les moyens logistiques et financiers pour concrétiser les recommandations inscrites déjà ... dans le premier plan de gestion.

Cette longue et fastidieuse énumération prouve la difficulté de gérer un tel site. Et pourtant, le Pré des Forges – qui a fait couler beaucoup d'encre savante – doit être considéré comme un des rares sites qui peut encore, au travers de sa faune et de sa flore, témoigner des pratiques agricoles révolues.

Pour cette approche automnale d'un site d'exception, les visiteurs ont pu compter sur la présence de Christian Mulders, l'agronome, passionné et passionnant, qui gère le troupeau de bovins. Ses commentaires ont permis au groupe de comprendre le bien-fondé des interventions réalisées récemment.

BRÈVE DESCRIPTION

La Réserve Naturelle Domaniale du Pré des Forges s'étend en Ardenne septentrionale, sur le territoire des communes de Saint-Hubert et de Tellin. Propriété de la province de Luxembourg, elle fait partie du domaine récréatif de Mirwart. Le Pré des Forges a été loué par la Région Wallonne pour une durée de 30 ans (convention du 18-12-1986). Elle occupe un peu plus de 23 ha, dans la plaine alluviale de la Lomme. Il s'agit d'anciennes prairies de fauche humides. La végétation se compose actuellement d'un ensemble d'associations : la mégaphorbiaie à reine-des-prés (*Filipendula ulmaria*), la prairie à bistorte (*Persicaria bistorta*) et houlque molle (*Holcus mollis*), la prairie à jonc épars (*Juncus effusus*) et molinie (*Molinia caerulea*) et la prairie acide à fétuque rouge (*Festuca rubra*). Des bosquets de saules colonisent la plaine alluviale. L'aulnaie-saulaie rivulaire est présente le long de la Lomme. Les botanistes des Naturalistes de la Haute-Lesse ont prospecté régulièrement le site. Le dernier inventaire a été dressé par l'équipe botanique en 2011².

1 Initialement, ces prés étaient une dépendance de l'abbaye de Saint-Hubert.

2 Barbovillons n° 214 (2003 – Jean-Claude LEBRUN) et n° 261 (2011 – Pierre LIMBOURG).

Promenade familiale

L'APRÈS-MIDI – LE HAUT FOURNEAU DE MARSOLLE

Après le pique-nique et la visite de quelques stands, la promenade nous a conduits vers les ruines des installations du haut fourneau en longeant le ruisseau de Marsau (Marsolle, Marsault). Le chemin longe d'abord les importants plans d'eau de la pisciculture provinciale de Mirwart. On a peine à imaginer ce fond de vallée comme nos aïeux l'ont connu sous l'Ancien Régime. Bien que fortement encaissée, la vallée était exploitée pour ses prés de fauche mais aussi pour son énergie hydraulique qui permettait de faire fonctionner le haut fourneau, une scierie, un moulin, une forge et une papeterie.

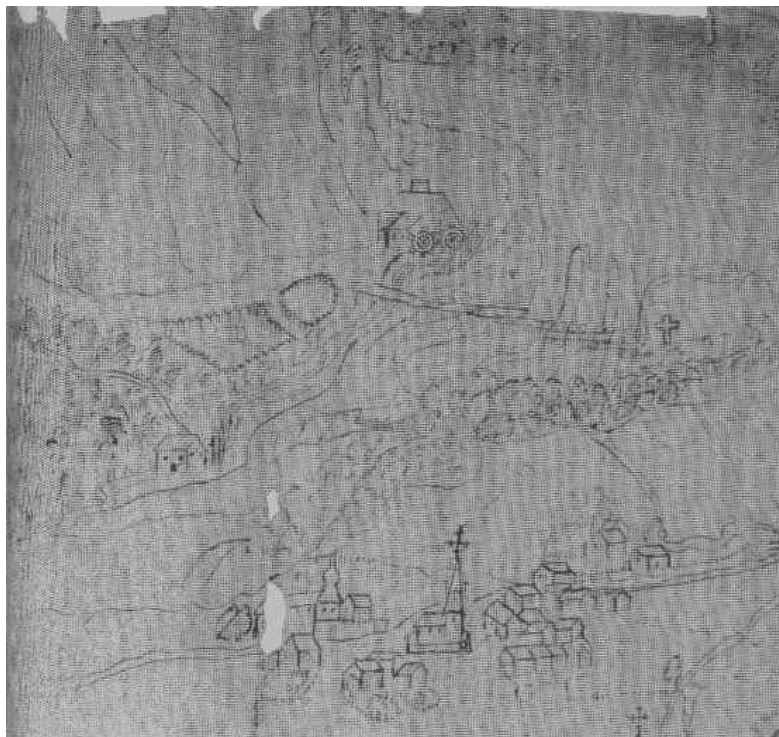
Lorsque la province achète le domaine de Mirwart, elle aménage rapidement une pisciculture en 1957 avec l'aide du fonds piscicole. Celle-ci compte, avec les étangs Saint-Roch et ceux du Spinet, pas moins de 43 pièces d'eau pour une superficie de 7 ha. Plus d'un million d'œufs de truites farios y éclosent dès le mois de décembre. Les vésicules résorbées sont déversées dans des frayères naturelles ou sont mises en élevage dans des bacs à la pisciculture. En octobre, les truitelles sont déversées en étangs ou distribuées dans les sociétés de pêche. Une partie de la production sert à autofinancer le projet.

En remontant le Marsolle, à proximité du pont d'Artigues, se trouvait une scierie éponyme. Elle était renseignée en 1848 mais a été probablement construite dès 1826. C'est

l'endroit choisi pour évoquer, devant la hutte des bûcherons ou des faudeurs, l'importante activité des charbonniers, des bûcherons, des écorceurs et des verriers. Gabriel d'Artigues a acquis le domaine de Mirwart en 1820 pour s'assurer d'un approvisionnement régulier en bois : de quoi alimenter sa cristallerie installée à Vonèche.

La visite des ruines du haut fourneau de Marsolle était le but de notre promenade. Ce site évoque un passé lointain. Le fourneau a fonctionné de 1537 à 1570 (concession de Robert I de la Marck). Un projet d'aménagement (à l'enquête publique) est en cours pour le mettre en valeur. Dans un premier temps, les infrastructures nouvelles viseront à protéger la base du fourneau et les arrivées d'eau qui alimentaient le soufflet. Dans un second temps, la halle, les habitations, le crassier et le bocard devraient aussi profiter d'un programme de mise en valeur. Le seigneur possédait d'autres hauts fourneaux à Contranhez (Libin), Sohier, Grupont et Neupont.

Choyés par un ardent soleil automnal, les promeneurs ont profité de la douce lumière vespérale avant de prendre un repos bien mérité et de déguster une bière fraîche tout en commentant les nombreuses brasseries installées à Mirwart (sous l'Ancien Régime). Elles devaient désaltérer les voyageurs qui empruntaient l'antique route (L'avenue des François) que nous avons empruntée au cours de notre balade.



Cet ancien plan du XVIIe siècle montre le moulin banal au pied de la montagne de Mirwart. En contrebas, le long de la Lomme, on distingue la forge qui a donné son appellation au Pré des Forges.

Compte rendu de la Commission de l'environnement du 20 septembre

Louis Deltombe et Philippe Corbeel

Voici ce qui a été discuté :

1. Contrat Rivière Lesse : Philippe Corbeel regrette le peu de soutien rencontré à cette action d'arrachage de balsamines de l'Himalaya sur Lesse et Almache. Les résultats sont relativement bons et il reste assez optimiste ... à condition de persévérer.
2. LIFE Lesse et Lomme – zone de Wellin : vers Gembes il y aurait une belle zone – à droite de la source d'un petit affluent de l'Almache - : beaucoup d'épicéas devraient être abattus au grand mécontentement des forestiers, vu la perte de bois à long terme.
3. Surdensités – nourrissages gibiers : Michel David a écrit au Ministre Di Antonio et au Ministre Nollet et n'a pas eu de réponse mais l'Arrêté concernant le nourrissage est passé en première lecture ... mais pas en deuxième !! il se pourrait qu'un cadastre des points de densité des sangliers voie le jour vu l'augmentation de 180 % de leurs populations... L'allongement de la période de chasse n'est pas la solution.
NB : la chasse au chevreuil est ouverte depuis le 15/07 contre l'avis des œuvres de jeunesse (scouts, patros) ne pouvant plus se promener en forêt.
4. Culture du sapin de Noël – Bilan des analyses du dimanche 26/08/2012 par Bruno Marée et Jean-Claude Lebrun : 2 prélèvements dans le ruisseau de Mussy – Transinne :
1er près installations Greencap et Pierret et près d'un étang : 5/10
2ème 500 m plus bas, près de 2 étangs : 8/10
1 prélèvement dans le ruisseau Wezerin : 8/10
Comme le dit Jean-Claude, il faudra refaire d'autres prélèvements.
5. Divers
 - A) l'enquête NATURA 2000 – arrêtée en juin 2011 doit avoir repris à la mi-octobre et sortira en décembre 2012 de nouvelles règles de classification des terres par le DNF et Demna. Les Naturalistes ne pourraient-ils pas donner leur avis ?
NB : la Donation royale est en NATURA 2000 : elle ne remplace plus les fermiers et vend le foin par soumission. 80 % des primes agro-environnementales sont touchées par 20 % des propriétaires.
 - B) Les cas de la Héronnerie (Lessive) ex-projet de zoning et de l'extension du zoning de Rochefort sont en fait en attente vu les élections prochaines !
 - C) Incinérateur de Givet : extrait de la revue des omnipraticiens de l'arrondissement de Dinant(UOAD) : « La longue et minutieuse instruction du dossier par les services de l'État a mis en exergue « un certain nombre d'éléments » qui ont conduit le Préfet Pierre N'Gahane à se déterminer « contre » l'installation de l'usine mais, il ne s'exprime pas davantage. Sa position nous a été confirmée (à l'UOAD donc) par ses services il y a quelques jours fin septembre et c'est celle qu'il défendra devant le Conseil départemental de l'Environnement (Coderst). C'est passé le 4/10 – vu à la télévision. Vous l'aurez compris : la procédure n'est donc pas tout à fait terminée !

**PROCHAIN RENDEZ-VOUS LE 6 DECEMBRE A 20H00.
A Chanly rue du Tombois (nouveau local), bienvenue à tous !.**

Les Cahiers des naturalistes de la Haute-Lesse

Cette nouvelle initiative mettra en valeur divers travaux réalisés par nos membres. La série sera inaugurée par le compte rendu imagé de la session en Haute-Maurienne réalisé par André d'Ocquier.

Un second Cahier s'intitule « L'Anticlinorium de Durbuy-Philippeville et la transition Famenne-Condroz dans la région de Durbuy et Somme-Leuze (avec quelques notes historiques) » et a été réalisé par Jean-Louis GIOT, avec la collaboration de Jean LEURQUIN, 2012 (63 p).

Ces Cahiers sont à disposition des membres (disponibles en ligne ou sur demande).

Un Cahier sur la Citadelle de Namur est également en préparation.

"Au gré des girouettes"

Bruno Marée a le grand plaisir de nous faire part de la parution de son nouveau roman intitulé "Au gré des girouettes". Une soirée de présentation de ce roman sera organisée au Centre Culturel de Rochefort, le vendredi 7 décembre 2012, à l'initiative de la Bibliothèque communale de Rochefort. Cette soirée fera l'objet d'une animation pluridisciplinaire avec la participation d'artistes de la région.

"Au gré des girouettes" est, dès aujourd'hui, disponible dans toutes les bonnes librairies et auprès de la maison d'éditions "Memory Press", mais Bruno dispose aussi d'un certain nombre d'exemplaires... à votre disposition.

Format : 15 x 21 cm, Nombre de pages : 152, ISBN : 978-2-87413-172-1,
Prix de vente public : prix 14€



Quelques chiffres coulant de source sur l'hydrographie en Wallonie

la Wallonie compte 12.000 cours d'eau en gestion publique,
597 km de voies navigables,
1.418 km de cours d'eau non navigables de 1ère catégorie gérés par le Service Public Wallonie,
3.974 km de cours d'eau non navigables de 2ème catégorie gérés par les provinces,
3.151 km de cours d'eau non navigables de 3ème catégorie gérés par les communes.
En gestion privée, 6.949 km de cours d'eau non classés gérés par les propriétaires riverains.
Restent 2.160 km (province de Liège) non repris à l'Atlas des cours d'eau.

District de la Meuse :

nombre de masses d'eau naturelles : 216

nombre de masses d'eau fortement modifiées : 36

nombre de masses d'eau artificielles : 5

La Wallonie comprend 354 masses d'eau de surface et 33 masses d'eau souterraines. Que signifie « masse d'eau de surface » ? c'est un tronçon de cours d'eau, homogène pour un certain nombre de caractéristiques, d'où des objectifs de qualité appropriés y afférant, et donc des mesures adéquates locales en découlant.

60 % des eaux souterraines de Wallonie sont en bon état et la qualité est meilleure que celle des eaux de surface.

32 % des eaux de surface de la Région wallonne sont en bon état.

NB. : 1.000 litres d'eau potable du robinet coûtent +/- 4,1 € ! l'eau du robinet provient pour 80 % des eaux souterraines.

Les Naturalistes de la Haute-Lesse

A.S.B.L., Société fondée en 1968 N° d'entreprise : 412936225 Siège social: Chanly
www.naturalistesdelahautelesse.be

L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles [Extrait de l'article 2 des statuts de l'association.]:

- toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles;
- l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général;
- toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'association est reconnue en vertu du décret du 17 juillet 2003 relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente. Elle est subventionnée par le Gouvernement wallon pour ses activités de sensibilisation et d'information en matière de conservation de la nature avec le soutien du Service Public de Wallonie (SPW) - Direction Générale Opérationnelle Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (DGARNE-DGO3). Elle est membre d'Inter-Environnement Wallonie.



Wallonie



Service public de Wallonie



COTISATION

Cotisation annuelle à verser au compte

IBAN : BE34 5230 8042 4290

BIC : TRIOBEBB

« Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl »

6921 Chanly

en indiquant les noms et prénoms des membres.

Montants (montants):

individuelle	15 €
familiale	15 € + 1 € par membre supplémentaire
étudiant	7,50 €

COMITÉ

Philippe CORBEEL Administrateur, Commission Environnement	Rue Boverie 12 6921 Chanly 084 38 72 72 p.corbeel@hotmail.com
Georges DE HEYN Secrétaire	Rue Théo Olix, 77 6920 Froidlieu (Wellin) 0497 24 35 31 gdeheyn@skynet.be
Louis DELTOMBE Administrateur, Commission Environnement	Rue Hautmont, 7 5580 Laloux 084 37 73 86
Marie LECOMTE Trésorière	Rue Léon Herman, 2 6953 Mormont 084/32.32.43 GSM:0487/488.747 marielecomte6@gmail.com
Marie Hélène NOVAK Administratrice	Chemin des Aujes, 12 5580 Briquemont 0476/75 40 96 mhnovak@skynet.be
Marc PAQUAY Vice-Président	Rue de Focant, 17 5564 Wanlin 082/22 51 82 – 0476/21 49 29 paquaymarc@skynet.be
Daniel TYTECA Président	Rue Long Tienne, 2 5580 Ave-et-Auffe 084/22 19 53 0497/466.331 daniel.tyteca@uclouvain.be

Les Barbouillons

Bureau de dépôt légal: poste de Rochefort.
Agrément poste n° P701235

Date de dépôt:
le 2 novembre 2012

Ce périodique est publié avec l'aide du
Service Public de Wallonie (SPW)
- Direction Générale
Opérationnelle Agriculture, Ressources
Naturelles et Environnement.

Les articles contenus dans cette revue
n'engagent que la responsabilité de leur
auteur. Ils sont soumis à la protection sur
les droits d'auteurs et ne peuvent être
**reproduits qu'avec l'autorisation des
auteurs.**

Editeur: MH NOVAK,
Chemin des Aujes 12,
5580 Rochefort.
E-mail:
barbouillons@gmail.com

www.naturalistesdelahautelesse.be